



## Nouvelle reforme carte d'identité

Par **Coralie59**, le **03/09/2014 à 18:35**

Bonjour,

Voilà j'ai un petit probleme est cela m'inquiète beaucoup

Je suis allez pour une inscription au permis de conduire est le moniteur ma dit que mon dossier pourrais etre refusé par la préfecture etant donné que ma carte d'identité n'etait plus valable depuis le 04/04/2014, hors en avril dernier je suis allé en avril renouvelé a la mairie et on m'a dit que que je devait encore la gardé 5 ans car la nouvelle reforme été passé .

Je eu ma carte en avril 2004 j'étais mineur

ma carte est perimé en avril 2014 est je suis majeur.

Pouvais vous m'aidé s'il vous plaitje suis completement perdu

Par **Lag0**, le **03/09/2014 à 18:54**

Bonjour,

Voir : <http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

Comme votre carte précédente a été délivrée alors que vous étiez mineure, sa validité reste de 10 ans !

La prochaine, puisque vous êtes majeure, sera valable 15 ans.

Par **Coralie59**, le **03/09/2014 à 19:01**

Merci